

GLOBAL ECOPOWER

Société Anonyme

Au capital de 12 089 334 euros

Siège social : 75 rue Denis Papin

13857 Aix en Provence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Audit Conseil Expertise, S.A

Membre de PKF International

Commissaire aux Comptes

17, Bd Augustin Cieussa

13007 MARSEILLE

46, rue Paul Valéry

75016 PARIS

Audit Conseil Expertise, S.A
Membre de PKF International
Commissaire aux Comptes
17, Bd Augustin Cieussa
13007 MARSEILLE

46, rue Paul Valéry
75016 PARIS

GLOBAL ECOPOWER

Société Anonyme
Au capital de 12 089 334 euros
Siège social : 75 rue Denis Papin
13857 Aix en Provence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GLOBAL ECOPOWER, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note de l'annexe intitulée « Immobilisations financières - Titres Solar EcoPower » expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'évaluation des titres de participation Solar EcoPower. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Marseille, le 14 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSEIL EXPERTISE, SA
Membre de PKF International



Guy CASTINEL

BILAN ACTIF

Montants en Euros

	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Concessions, brevets, licences	30 888	23 282	7 606	17 827
Autres immo incorporelles	5 539		5 539	5 539
Total Immobilisations incorporelles	36 427	23 282	13 145	23 366
Installations techniques, matériel et outillage				-
Autres immobilisations corporelles	36 115	5 883	30 232	34 104
Avances et acomptes				-
Total Immobilisations corporelles	36 115	5 883	30 232	34 104
Autres participations	82 418 214	41 495 214	40 923 000	40 921 000
Prêts				-
Autres immobilisations financières	23 005		23 005	22 875
Total Immobilisations financières	82 441 219	41 495 214	40 946 005	40 943 875
	82 513 761	41 524 379	40 989 382	41 001 346
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	804 568		804 568	-
Avances et acomptes versés sur commandes				-
Clients et comptes rattachés	3 906 640		3 906 640	661 891
Autres créances	101 465		101 465	2 682 216
Valeurs mobilières de placement				-
Disponibilités	87 321		87 321	74 149
Charges constatées d'avance	34 103		34 103	31 968
	4 934 097	-	4 934 097	3 450 224
TOTAL GENERAL	87 447 858	41 524 379	45 923 479	44 451 569

BILAN PASSIF

Montants en Euros

	31/12/2010	31/12/2009
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital	12 089 334	12 046 334
Prime d'émission, de fusion et d'apport	68 360 177	68 360 177
Réserve légale	89 526	89 526
Reserves règlementées		-
Report à nouveau	- 43 116 164	- 527 452
Résultat de l'exercice (part du groupe)	- 1 210 809	- 42 588 712
Capitaux propres (part du groupe)	36 212 064	37 379 873
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
Emprunts auprès d'établissements de crédit		-
Concours bancaires courants	801	53
Emprunts et dettes financières divers	4 061 192	6 411 767
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-
Fournisseurs et comptes rattachés	653 110	353 216
Dettes fiscales et sociales	938 180	297 516
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-
Autres dettes	571 497	9 144
Produits constatés d'avance	3 486 635	-
	9 711 415	7 071 696
TOTAL GENERAL	45 923 479	44 451 569

COMPTE DE RESULTAT

Montants en Euros

	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation		
Production vendue de Services	107 964	504 159
Production stockée	804 568	
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation		
Reprise sur provision et transfert de charges	18 380	15 488
Autres produits	1 077	3 371
	931 989	523 018
Charges d'exploitation		
Achats de matières premières		-
Variation des stocks de matières		-
Achats de marchandises	24 940	-
Variation de stocks de marchandises		-
Autres achats et charges externes	1 087 424	647 060
Impôts, taxes et versements assimilés	27 208	23 381
Salaires et traitements	580 979	511 245
Charges sociales	244 174	215 719
Dotations aux amortissements et provisions	14 093	9 668
Autres charges	399	164
	1 979 217	1 407 238
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 1 047 228	- 884 220
Produits financiers		
Produits financiers de participations		-
Autres intérêts et produits assimilés	61	30 728
Reprises sur provisions et tranfert de charges		-
Gains de change		-
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		10 863
	61	41 591
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		41 495 214
Intérêts et charges assimilées	162 965	230 674
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-
Pertes sur opérations financières		-
	162 965	41 725 888
RESULTAT FINANCIER	- 162 904	-41 684 297
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 1 210 132	-42 568 516
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		5 530
Sur opérations en capital		2 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		-
	-	7 530
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	677	1 003
Sur opérations en capital		11 000
Dotation nettes aux amortissements et provisions		-
	677	12 003
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 677	- 4 473
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		15 723
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence		
Amortissement des écarts d'acquisition		
Total des produits	932 050	572 139
Total des charges	2 142 859	43 160 851
BENEFICE OU PERTE	- 1 210 809	-42 588 712

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE

BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF.....	3
COMPTE DE RESULTAT.....	4
ANNEXE COMPTABLE	5
SOMMAIRE	5
NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	7
1 INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE	7
1.1 – Faits caractéristiques de l’exercice	7
1.2 – Evènements significatifs postérieurs à la clôture	8
2 REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	9
2.1– Principes comptables et conventions générales	9
2.2– Changement de méthode comptable.....	10
3 COMPLEMENTS D’INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN.....	11
3.1– Etat des immobilisations incorporelles et corporelles	11
3.2– Etat des immobilisations financières.....	11
3.3– Etat des échéances des créances et des dettes.....	12
3.4– Actions propres.....	12
3.5– Variation des capitaux propres et composition du capital social.....	12
3.6– Valeurs mobilières donnant accès au capital	13
3.7– Etat des provisions.....	13
3.8– Avances ou crédits alloués aux Dirigeants.....	13
3.9– Evaluation des Valeurs Mobilières (hors actions propres).....	14
3.10– Disponibilités en euros	14
3.11– Produits à recevoir.....	14
3.12– Charges à payer	14

3.13– Charges et Produits constatés d’avance	15
3.14– Eléments relevant de plusieurs postes de bilan	15
4 COMPLEMENTS D’INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT.....	16
4.1–Ventilation du Chiffre d’Affaires.....	16
4.2–Ventilation de l’effectif et DIF.....	16
4.3–Ventilation de l’impôt sur les bénéfices	16
4.4–Jetons de présence	16
4.5–Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire.....	17
5 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....	18
5.1–Dettes garanties par des suretés réelles	18
5.2–Montant des engagements financiers	18
5.3–Informations en matière de crédit bail.....	18
5.4–Engagement en matière de pensions et retraites	18
5.5–Procédures en cours	18
5.6–Liste des filiales et participations.....	19
6 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	20
6.1–Produits et charges exceptionnels.....	20
6.2–Transfert de charges	20
6.3–Charges et produits financiers.....	20
6.4–Honoraires des Commissaires aux Comptes.....	20

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Le bilan, avant répartition de l'exercice, présente un total de 45 923 480 euros et le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 107 964 euros, dégage une perte de 1 210 809 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE

1.1 – Faits caractéristiques de l'exercice

- Le 9 janvier 2010, la Société GLOBAL ECOPOWER a conclu avec le Groupe espagnol T- SOLAR, leader, en termes de capacité installée, du marché de la production d'électricité d'origine photovoltaïque dans le Sud de l'Europe, un accord pour développer conjointement 120 MWc en France au cours des trois prochaines années. A cet effet, il a été créé une Société commune, nommée T-SEP, constituée à raison de 50 % par la Société GLOBAL ECOPOWER et 50 % par T-SOLAR.
- Depuis le 21 janvier 2010, le Groupe est inscrit sur le Marché Libre Freiverkher de la Bourse de Francfort.
- Le 20 avril 2010, la Société GLOBAL ECOPOWER a signé avec le Groupe Van Der Hoeven, spécialiste néerlandais de la construction de serres depuis plus de 50 ans, un protocole d'accord pour le développement conjoint, en France, d'un type de serre photovoltaïque innovant.
- Au cours du premier semestre 2010, la Société GLOBAL ECOPOWER a obtenu sa première autorisation devenue définitive pour la construction de deux serres agricoles avec toiture photovoltaïque, d'une capacité totale installée de 1.89 MWc, située sur la commune de Salon-de-Provence en France.
- Le Conseil d'Administration du 14 juin 2010 a augmenté le capital social par émission de 53.750 actions ordinaires nouvelles, d'un montant nominal de 0.80 €, soit une augmentation de capital de 43.000 €.
- Le 20 juillet 2010, la Société GLOBAL ECOPOWER a signé un Protocole d'accord avec un Groupe leader dans la production d'électricité, portant sur la vente de projets solaires d'une puissance approximative de 60 Mw.

Le Groupe a également vendu deux projets photovoltaïques clefs en main pour un montant de 32 M€ au Groupe LEONIDAS, à Veules-les-Roses en Seine Maritime, pour une capacité installée de 5,52 MWc et à Bourgneuf-en-Mauges, dans le Maine et Loire, pour une capacité installée de 3,34 MWc (projet de toiture de serres photovoltaïques). Ces deux projets bénéficient de l'ancien tarif de rachat.

- Le 31 août 2010, la Société a acquis d'ATHANOR EQUITIES la totalité des titres composant le capital des Sociétés AT FARMING et AT SOLAIRE.

1.2 – Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Le décret du 5 mars 2011 a profondément modifié les nouvelles règles pour le photovoltaïque en France. L'arrêté tarifaire procède à une baisse importante des tarifs pour les installations de moins de 100 KW et à la mise en place d'appel d'offres, à compter de l'été 2011, pour les projets de plus de 100 KW. Les projets de plus de 100 kWc ou 1000 m² de panneaux photovoltaïques déployés auront leur financement soumis à la procédure d'appel d'offres, chaque opérateur devant lui-même proposer dans son projet le montant auquel il revendra son électricité au réseau

Il existe une incertitude sur les projets initiés par le Groupe GLOBAL ECOPOWER car ceux-ci, qu'ils soient au sol ou en toiture, sont de plus de 100KW.

Il est donc impossible de prédire si les projets du Groupe seront retenus dans le cadre des appels d'offres qui vont être mis en place, et s'ils le sont à quelles conditions tarifaires.

Le Groupe a pris la décision, dès la parution du décret du 5 mars 2011, en plein accord avec le Groupe T-SOLAR de dissoudre le joint venture T-SEP qu'ils avaient constitués entre eux.

Le Groupe a décidé de suspendre momentanément le projet de construction de serres pour une puissance installée de 1.89MW sur Salon de Provence.

La programmation des deux opérations conclues avec LEONIDAS n'a pas été impactée par le remaniement réglementaire car celles-ci ont été conclues avant le moratoire de décembre 2010.

Ces deux opérations devraient être terminées au cours du 3ème trimestre de cette année. Leur réalisation va dégager suffisamment de trésorerie pour permettre au Groupe d'attendre sereinement les appels d'offres sur les projets en cours.

L'accord de développement avec une utility européenne (communiqué du 26 mai 2010) est provisoirement suspendu, dans l'attente de plus de clarté sur les appels d'offres.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1- Principes comptables et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants, du Plan Comptable Général. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

a) Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont essentiellement composées de la réalisation du site internet (amorti sur 3 ans) et des travaux pour la création du logo.

b) Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont pratiqués selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des biens, soit linéaire sur 3 ans pour le matériel de bureau.

c) Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation des sociétés figurant au bilan est constituée de leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'utilité.

Titres Solar Eco Power

Notre filiale SEP, a été achetée en date du 15 décembre 2008 pour une valeur de 82.313.214 euros. En 2008, il n'existait aucune référence en France pour valoriser les actifs de cette société. Le Cédant avait établi la valorisation des titres cédés sur la base de DCF (discounted cash flows), comme cela se fait notamment pour les centrales éoliennes, déterminant ainsi une valeur d'utilité, à défaut de l'existence d'une valeur de marché, compte tenu notamment du contexte financier de la période.

Les titres Solar EcoPower ont fait l'objet d'un test de dépréciation sur les exercices 2009 et 2010. La méthode de valorisation des titres SEP a consisté en la multiplication de la puissance potentielle totale des projets en portefeuille à la clôture exprimée en MWC par une marge brute moyenne par MWC. Cette marge brute moyenne tient compte de la nature des projets et de la performance financière des projets actuellement en cours de

construction. Par prudence, un taux de réalisation des projets en portefeuille de 50% a été retenu.

Au 31 décembre 2010, la provision pour dépréciation des titres de participations SEP a été maintenue à hauteur de 41.495.214 euros.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, après analyse, au cas par cas, lorsque la valeur recouvrable est jugée inférieure à la valeur comptable.

e) Stock

Notre société étant en phase de développement, tous les frais encourus sur l'exercice 2010 et relatifs aux futurs projets ont été comptabilisés en stock au 31 décembre 2010.

f) Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers.

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

2.2- Changement de méthode comptable

La société n'a pas changé ses méthodes comptables au cours de l'exercice 2010.

3 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS **AU BILAN**

3.1- Etat des immobilisations incorporelles et corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivantes :

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluations	Acquisitions	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 427			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 115			
TOTAL	36 115			
	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			36 427	36 427
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			36 115	36 115
TOTAL			36 115	36 115

Les amortissements se présentent comme suit :

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	13 061	10 221		23 282
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 011	3 872		5 883
TOTAL	2 011	3 872		5 883
TOTAL GENERAL	15 072	14 093		29 165

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	10 221				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 872				
TOTAL	3 872				
TOTAL GENERAL	14 093				

3.2- Etat des immobilisations financières

Les immobilisations financières se présentent comme suit :

En euros	31-déc-09	Augmentat°	Diminut°	31-déc-10
Titres de participations	82 416 214	2 000		82 418 214
Dépôts et cautionnement	22 875	130		23 005
Immobilisat° financières brutes	82 439 089	2 130	0	82 441 219
Provision sur titres de participations	41 495 214			41 495 214
Provision sur actions propres	0			0
Immobilisat° financières nettes	40 943 875	2 130	0	40 946 005

La variation des titres de participation est essentiellement liée à l'acquisition des titres AT Solaire le 31/08/10 pour 1.000 € et des titres AT Farming le 31/08/10 pour 1.000 €.

3.3- Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances des créances sont les suivantes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	23 005	23 005	
Autres créances clients	3 906 640	3 906 640	
Personnel et comptes rattachés	700	700	
Taxe sur la valeur ajoutée	81 310	81 310	
Groupe et associés	10 017	10 017	
Débiteurs divers	9 439	9 439	
Charges constatées d'avance	34 103	34 103	
TOTAL	4 065 214	4 065 214	

Les échéances des dettes sont les suivantes :

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	801	801		
Fournisseurs et comptes rattachés	653 110	653 110		
Personnel et comptes rattachés	21 833	21 833		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	192 837	192 837		
Taxe sur la valeur ajoutée	696 514	696 514		
Autres impôts taxes et assimilés	26 996	26 996		
Groupe et associés	4 061 192	670 811	3 390 381	
Autres dettes	571 497	571 497		
Produits constatés d'avance	3 486 636	3 486 636		
TOTAL	9 711 415	6 321 034	3 390 381	

3.4- Actions propres

La société ne détient aucune action propre au 31 décembre 2010.

3.5- Variation des capitaux propres et composition du capital social

La variation des capitaux propres de présente comme suit :

Libellé	31-déc-09	Affectation	BSA	Augmentat°	Diminut°	31-déc-10
Capital	12 046 334			43 000		12 089 334
Nombre d'actions	15 057 918			53 750		15 111 668
Valeur nominale	0,80					0,80
Prime d'émission	48 036 417					48 036 417
Prime d'apport	20 323 605					20 323 605
BSA	155					155
Réserves légales	89 526					89 526
Report à nouveau	-527 452	-42 588 712				-43 116 164
Résultat	-42 588 712	42 588 712		-1 210 809		-1 210 809
CAPITAUX PROPRES	37 379 874	0	0	-1 167 809	0	36 212 065

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 a été affecté au report à nouveau débiteur par décision de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2010.

Le nombre d'actions composant le capital social est le suivant :

Type	Nominal	Début	Nombre de titres		Fin
			Créés	Remboursés	
Actions ordinaires	0,8	15 057 918	53 750		15 111 668

3.6- Valeurs mobilières donnant accès au capital

Les Bons de Souscription d'Actions (BSA) émis par la Société et en cours de validité au 31 décembre 2010 sont les suivants :

Date Emission BSA	Nombre BSA souscrits	émission des en euros	Nombre maximal d'actions à souscrire en exercice des BSA	Date Expiration De l'exercice des BSA	Détenteurs
12-déc-07	2 000 000	0,01	2 000 000	01/01/2011	Athanor Equities
02-janv-08	155 380	0,01	155 380	02/02/2011	Garlaban Holding
06-mars-09	5 890 500	0,00	5 890 500	31/12/2012	1
1	JM SANTANDER	435 000			
	P.PERRET	657 000			
	PHIMAC FINANCE SA	126 000			
	FARACHA EQUITIES	2 665 500			
	L.SABLE	468 000			
	G.SANTANDER	285 000			
	JP.INGRASSIA	468 000			
	G.MOULEDOUS	318 000			
	M.DESCHAMPS	318 000			
	C.EVERS	150 000			
		5 890 500			

3.7- Etat des provisions

Les provisions se présentent comme suit :

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	41 495 214				41 495 214
TOTAL	41 495 214				41 495 214
TOTAL GENERAL	41 495 214				41 495 214

3.8- Avances ou crédits alloués aux Dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société.

3.9- Evaluation des Valeurs Mobilières (hors actions propres)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces valeurs mobilières de placement ont été intégrés.

Au 31/12/2010, notre société ne possède pas de VMP.

3.10- Disponibilités en euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

3.11- Produits à recevoir

Les produits à recevoir se répartissent comme suit au bilan au 31 décembre 2010 :

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	612 378
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	612 378

3.12- Charges à payer

Les charges à payer se répartissent comme suit au bilan au 31 décembre 2010 :

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	801
Emprunts et dettes financières diverses	162 161
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 620
Dettes fiscales et sociales	58 029
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	404 611

3.13- Charges et Produits constatés d'avance

Les charges et les produits constatés d'avance se répartissent comme suit :

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		34 103
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		34 103
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		3 486 636
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		3 486 636

Les charges constatées d'avances correspondent à des charges courantes d'exploitation engagées et comptabilisées avant leur fait générateur.

Les produits constatés d'avance concernent les contrats à long terme.

3.14- Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorp.			
Avances et acomptes sur immobilisations corpor.			
Participations	40 923 000		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	612 378		
Autres créances	10 016		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	3 768 126	293 070	

4 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS **AU COMPTE DE RESULTAT**

4.1-Ventilation du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires s'élève à 107 964 € et concernent la facturation du contrat « clef en main ».

4.2-Ventilation de l'effectif et DIF

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	7	

Au 31 décembre 2010, aucune demande au titre du Droit Individuel à la Formation (dit « DIF ») n'a été faite sur 2010.

4.3-Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La Société est fiscalement déficitaire et n'a pas acquitté d'impôt sur les bénéfices. Au 31 décembre 2010, le report déficitaire est le suivant (en euros) :

- Déficits reportables au 31 décembre 2009	1.691.293 €
- Déficit fiscal 2010	1.165.744 €

Total des déficits reportables 2.857.037 €

Conformément aux règles et méthodes comptables applicables pour les comptes sociaux des sociétés françaises, la Société ne comptabilise pas d'actifs d'impôts différés sur ce déficit.

4.4-Jetons de présence

Aucun jeton de présence n'a été distribué sur 2010.

4.5-Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

Acroissements et allègement de la dette future d'impôts	31-déc-10
Acroissements	
Provisions réglementées	
Autres	
Total des accroissements	0
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisations :	
- Organic	
Autres	
- Plus values latentes sur valeurs mobilières de placement	
Total des allègements	0
Déficits reportables	1 210 809

5 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1-Dettes garanties par des sûretés réelles

Il n'y a pas de dettes garanties par des sûretés réelles au 31 décembre 2010.

5.2-Montant des engagements financiers

- Engagements reçus

Il n'y a pas d'engagement reçus.

- Engagements donnés

La société Global Eco Power s'est portée caution solidaire des aides accordés par OSEO à la société Medclan. Au 31/12/2010, l'engagement donné est de 222 675 € au profit de OSEO.

5.3-Informations en matière de crédit bail

Il n'y a pas de contrat de crédit bail en cours au 31 décembre 2010.

5.4-Engagement en matière de pensions et retraites

Au regard du montant non significatif, la provision pour engagement de retraite n'a pas été comptabilisée.

5.5-Procédures en cours

La société Ambio France, en liquidation judiciaire depuis le 16 mars 2010, a lancé une procédure à l'encontre de Global EcoPower. Cette société, représentée par Maître Rafoni, réclame le paiement d'une somme de 2.315 milliers d'euros pour rupture illégitime et dommageable de pourparlers. Compte tenu du fait que cette procédure a fait l'objet d'un retrait de rôle, l'adversaire n'ayant pas conclu dans les délais, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2010.

La Direction de GEP, après consultation de ses avocats, considère que le risque lié à ce litige est nul.

5.6-Liste des filiales et participations

Société	Pays	% détention	Capital	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat	Valeur comptable des titres détenues en €		Avance consentie (+) reçue (-)
							Brute	nette	
Solar Power Equities	France	100%	250 000	-296 743	-	150 232	82 313 214	40 818 000	-222 541
Global Ecopower Construction	France	100%	1 000	-4 120	-	-5 009	1 000	1 000	1 936
BTP Consult	France	51%	7 622	92 845	455 284	183	102 000	102 000	0
AT Solaire	France	100%	1 000	-9 890	-	-10 773	1 000	1 000	2 147
AT Farming	France	100%	1 000	-4 126	-	-5 009	1 000	1 000	1 936

6 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1-Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se détaillent comme suit au 31 décembre 2010 :

En euros	31-déc-10
Pénalités	676
Charges exceptionnelles	676

6.2-Transfert de charges

En euros	31-déc-10
Avantages en nature	18 380
Transfert de charges	18 380

6.3-Charges et produits financiers

	Charges financières	Produits financiers
Total	162 965	61
Dont entreprises liées	162 164	

6.4-Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 30.000 €, décomposé de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 30.000 €
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €.